



David Williamson

Premier vice-président à la direction et
chef des services financiers
Assemblée générale annuelle
Montréal (Québec), le 25 février 2010

Priorité au discours prononcé

Bonjour à toutes et à tous, je suis heureux de me retrouver parmi vous aujourd'hui, ici, à Montréal.

Pour la Banque CIBC, l'année 2009 a été une année de succès et de progrès sur de nombreux fronts. Dans une économie en récession, nous avons pris de grands moyens pour que la Banque CIBC soit en mesure de générer des bénéfices durables et constants, tout en soutenant ses clients pendant la période difficile que le Canada et le monde entier ont connue.

- Nous avons procédé à des investissements importants dans notre groupe Marchés de détail pour soutenir nos clients en 2009, tout en générant des revenus de 9,4 milliards de dollars et un bénéfice net de 1,9 milliard de dollars.

- Du côté des Services bancaires de gros, nous avons mis en œuvre notre stratégie axée sur le client, contribuant à améliorer la solidité et la régularité de nos résultats financiers et démontrant notre leadership dans notre secteur à l'égard des services que nous offrons à nos clients de base canadiens.
- Nous avons géré et réduit de manière active notre portefeuille de crédit structuré et nos autres portefeuilles en voie de liquidation. Ces efforts ont permis de réduire le risque et la volatilité de ce portefeuille.
- Nous avons raffermi notre position de fonds propres, qui est passée d'un niveau déjà solide de 10,5 %, au début de 2009, à 12,1 % à la fin de l'exercice.
- Enfin, nous avons continué d'améliorer la productivité. En 2009, nous avons dépassé notre objectif de maîtrise des charges pour la quatrième année d'affilée.

Commençons par jeter un coup d'œil à nos résultats financiers de 2009.

Nos revenus s'établissent à 9,9 milliards de dollars, soit une hausse par rapport à 2008. Cette hausse s'explique principalement par les pertes liées aux activités de crédit structuré enregistrées au cours de l'exercice précédent. Si l'on exclut l'incidence des activités de crédit structuré, nos revenus sont pour ainsi dire stables en comparant une année à l'autre.

Nos pertes sur créances ont augmenté par rapport à 2008, en raison du contexte économique difficile. Les charges ont baissé de près de 8 %, grâce à la poursuite de notre gestion rigoureuse des charges et en raison d'ajustements liés aux indemnités de départ supérieures à la normale en 2008. Au total, cela se traduit par un bénéfice net de 1,2 milliard de dollars, soit 2,73 \$ par action.

En 2009, nous avons géré et réduit activement notre portefeuille de crédit structuré.

Nos pertes ont baissé de façon notable par rapport aux niveaux de 2008, et nous avons enregistré, depuis le troisième trimestre 2009, trois trimestres consécutifs de gains (en comptant le premier trimestre 2010).

Sur le plan du crédit structuré, nous continuons de réduire notre portefeuille à un niveau gérable, tout en conservant, dans la mesure du possible, la possibilité de réaliser des gains en tirant profit de la reprise du marché.

À cette fin, en 2009, nous avons pris des mesures pour atteindre deux objectifs fondamentaux :

- premièrement, réduire le risque, et,
- deuxièmement, réduire la volatilité associée à ce portefeuille.

Pour réduire le risque, nous avons tiré profit de conditions de marché favorables et d'occasions présentant une relation risque-rendement acceptable pour continuer à diminuer la taille de notre portefeuille. Au cours de l'exercice, nous avons effectué un certain

nombre d'opérations pour vendre ou éliminer des éléments de notre portefeuille de crédit structuré.

Nous avons réduit la volatilité des positions restantes en conservant des positions compensatoires. Par exemple, nous avons conservé une protection souscrite non appariée dont la valeur s'accroît quand les valeurs marchandes s'affaiblissent, ce qui a permis de compenser les pertes que nous aurions subies sans cela.

Nous avons en outre transféré certaines positions vers des comptes de régularisation, pour qu'elles ne soient plus soumises aux fluctuations de valeur liées à l'évolution des conditions de marché.

Dans l'ensemble, ces mesures nous ont permis d'atténuer la volatilité du bénéfice, comme le montrent nos résultats des derniers trimestres, et de diminuer le total de nos activités de crédit structuré en voie de liquidation en 2009.

Parlons à présent de la solidité de notre bilan. Nous clôturons l'exercice 2009 avec un ratio des fonds propres de première catégorie de 12,1 %. Permettez-moi de résumer les points clés de l'évolution entre 2008 et 2009. Soulignons notamment :

- des revenus déclarés de 1,2 milliard de dollars en 2009, ce qui s'est traduit par une augmentation du ratio de 1 %;
- l'émission de 1,6 milliard de dollars de billets de première catégorie novateurs, qui a permis d'augmenter le ratio de 1,4 %;

- le produit net de 515 millions de dollars de notre émission d'actions privilégiées, qui a entraîné une hausse de 0,4 % du ratio des fonds propres de première catégorie; et
- les 178 millions de dollars reçus en contrepartie d'émissions d'actions ordinaires, principalement grâce à notre programme de réinvestissement des dividendes, qui a représenté une augmentation du ratio de 0,2 %.

Au total, ces éléments font plus que compenser les autres postes de 2009, dont notamment les dividendes payés.

J'ai aussi le plaisir de pouvoir annoncer que notre position de fonds propres a continué de se raffermir au premier trimestre 2010, avec un ratio des fonds propre de première catégorie de 13,0 % au 31 janvier.

La Banque CIBC a continué d'améliorer sensiblement sa productivité. En 2009, nous avons dépassé notre objectif de maîtrise des charges pour la quatrième année d'affilée.

En 2005, nous nous sommes donné pour objectif de réduire nos charges annuelles de 250 millions de dollars avant la fin de 2006. En 2006, nous avons dépassé cet objectif, avec une économie annuelle de 272 millions de dollars.

Nous nous sommes alors fixé pour objectif de maintenir nos charges à un niveau inférieur ou égal au bas niveau atteint au quatrième trimestre 2006. Nous avons atteint cet objectif en 2007, en 2008 et en 2009. En fait, en 2009, nos charges étaient en moyenne inférieures de

233 millions de dollars au montant constaté au quatrième trimestre 2006.

Cela nous a obligés à absorber les hausses de l'inflation tout en continuant à investir dans nos activités et en continuant de gérer rigoureusement les charges durant toute cette période.

En 2008, nous avons procédé à des modifications structurelles, en abandonnant certaines activités qui généraient des charges élevées, et, en ce début de 2010, nous montrons un accroissement de nos revenus, alors que nous maintenons toujours notre gestion rigoureuse des charges.

La tendance à la baisse de notre ratio FAI, mesure courante dans notre secteur d'activité du ratio des frais autres que d'intérêts par rapport aux revenus, rajusté en fonction de certains éléments importants, montre la réussite de notre gestion rigoureuse et continuelle des charges et de nos mesures de réduction des coûts.

En fait, nous avons aussi atteint en 2009 notre objectif à long terme relatif aux charges, qui visait à avoir le ratio FAI médian parmi les banques canadiennes.

Jetons maintenant un coup d'œil à nos deux principales activités, en commençant par Marchés de détail CIBC.

Les revenus sont restés stables entre 2008 et 2009. Dans le segment des services bancaires personnels, la croissance robuste en volume a été neutralisée par la diminution des marges sur dépôts. Quant à lui, le segment Gestion des avoirs a souffert de la baisse des honoraires consécutive à la diminution de la valeur des

actifs causée par le repli des marchés. Les résultats de la FirstCaribbean ont bénéficié de la dépréciation du dollar canadien.

Les pertes sur créances ont augmenté de 549 millions de dollars, du fait de la conjoncture économique difficile. Les charges enregistrent une baisse de 191 millions de dollars, grâce au maintien de notre gestion rigoureuse. Le bénéfice net de Marchés de détail CIBC est en recul de 391 millions de dollars par rapport à 2008, essentiellement à cause de la hausse des pertes sur créances.

Outre notre rendement financier, nous avons aussi continué à réaliser des investissements importants pour soutenir notre politique axée sur l'expérience du client.

Nous avons ainsi pris des mesures pour améliorer l'accès à nos services et notre choix de produits, pour offrir des produits concurrentiels et pour renforcer encore nos services-conseils aux clients. Gerry McCaughey en dira plus long sur certaines de ces mesures dans ses commentaires.

Passons maintenant aux services bancaires de gros.

Les revenus ont augmenté de 6,4 milliards de dollars par rapport à 2008, grâce, notamment, à une réduction des pertes liées aux activités de crédit structuré.

En excluant tous les éléments importants ayant principalement trait aux pertes liées aux activités de crédit structuré, les revenus ont enregistré une hausse de 787 millions de dollars.

- Le segment Marchés financiers a connu une hausse de revenus de 565 millions de dollars, sous l'impulsion de l'augmentation des revenus dans les dérivés d'actions, la négociation de titres à revenu fixe, les dérivés de taux d'intérêt et les émissions de titres de créance et d'actions.
- Le segment Services financiers aux entreprises et Banque d'investissement a affiché une croissance de ses revenus de 210 millions de dollars, grâce à la hausse des revenus du Groupe de financement immobilier, É.-U., de Produits de crédit aux grandes entreprises et de Banque d'affaires.
- Le segment Divers s'est amélioré de 5,5 milliards de dollars, principalement grâce à la réduction des pertes liées aux activités de crédit structuré. Si l'on exclut tous les éléments importants, les revenus divers ont connu une hausse de revenus de 18 millions de dollars.

Les pertes sur créances ont augmenté de 206 millions de dollars, principalement en raison de la conjoncture économique difficile.

Les charges ont diminué, principalement à la suite de la vente de certaines de nos activités aux États-Unis en 2008 et au maintien de notre gestion rigoureuse des charges.

Ces facteurs ont entraîné une perte nette de 507 millions de dollars pour 2009. Toutefois, si l'on exclut tous les éléments importants, qui se rapportent essentiellement aux pertes liées aux activités de crédit structuré, le bénéfice net s'établit à 632 millions de dollars.

En 2009, Services bancaires de gros a vigoureusement mis en œuvre sa stratégie axée sur le client, en mettant à profit ses capacités intrinsèques et son solide positionnement sur le marché canadien.

Avant de conclure, permettez-moi de dire un mot sur les résultats du premier trimestre, qui ont été publiés ce matin.

Nous avons connu un trimestre très profitable, avec un bénéfice déclaré, en comptabilité de caisse, de 1,60 \$ par action, sur des revenus de 3,1 milliards de dollars, des pertes sur créances de 359 millions de dollars (en baisse par rapport au trimestre précédent) et des charges de 1,75 milliard de dollars. Notre secteur Marchés de détail et nos services bancaires de gros ont toutes deux obtenu de très bons résultats.

En excluant les éléments importants, le bénéfice par action, en comptabilité de caisse, s'établit à 1,65 \$, ce qui représente le bénéfice par action le plus élevé des trois derniers trimestres.

Comme je l'ai indiqué précédemment, notre ratio des fonds propres de première catégorie est de 13,0 % à la fin du premier trimestre.

Monsieur le président du conseil, je conclurai mes observations en affirmant que la Banque CIBC a réalisé des progrès notables en 2009. Comme je l'ai mentionné dans mes commentaires tout à l'heure, nous avons :

- investi dans notre groupe Marchés de détail;
- mis en œuvre une stratégie axée sur le client dans les services bancaires de gros;

- réduit le risque et la volatilité de nos positions de crédit structuré;
- raffermi notre position de fonds propres;
- et amélioré notre productivité.

De surcroît, nous démarrons l'exercice actuel avec de solides résultats au premier trimestre.

Je vous remercie de votre attention.

REMARQUES CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS : De temps à autre, nous faisons des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de certaines lois en matière de valeurs mobilières, y compris dans cette présentation, dans des dépôts auprès d'organismes de réglementation canadiens ou de la SEC des États-Unis, et dans d'autres communications. Ces énoncés prospectifs comprennent, sans toutefois s'y limiter, des déclarations que nous faisons concernant nos activités, nos secteurs d'activité, notre situation financière, notre gestion des risques, nos priorités, nos cibles, nos objectifs permanents ainsi que nos stratégies et nos perspectives pour 2010 et les exercices subséquents. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « croire », « prévoir », « compter », « s'attendre à », « estimer » et d'autres expressions de même nature et de verbes au futur et au conditionnel. De par leur nature, ces énoncés nous obligent à faire des hypothèses et sont assujettis aux incertitudes et aux risques inhérents qui peuvent être de nature générale ou spécifique. Divers facteurs, dont nombre sont indépendants de notre volonté, influent sur nos activités, notre rendement et nos résultats et pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats avancés dans nos énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent : les risques de crédit, de marché, d'illiquidité, d'exploitation, les risques environnementaux et de réglementation, ainsi que les risques juridiques et de réputation, et les risques stratégiques; les changements d'ordre législatif ou réglementaire dans les territoires où nous sommes en exploitation; les changements apportés aux lignes directrices relatives aux fonds propres pondérés en fonction du risque et aux directives d'information, et leur interprétation; l'issue de poursuites et des questions connexes; l'incidence des modifications apportées aux règles et aux normes comptables, et leur interprétation; les changements apportés au montant estimé des réserves et provisions; l'évolution des lois fiscales; les changements apportés à nos cotes de crédit; la situation ou les changements politiques; l'incidence possible de conflits internationaux et de la guerre au terrorisme, des catastrophes naturelles, des urgences en matière de santé publique, des perturbations de l'infrastructure publique et de toute autre catastrophe sur nos activités; la fiabilité de tiers à fournir les infrastructures nécessaires à nos activités; l'exhaustivité et l'exactitude de l'information qui nous est fournie par nos clients et contreparties; le défaut de tiers de respecter leurs obligations envers nous et nos sociétés affiliées; l'intensification de la concurrence livrée par des concurrents existants ou de nouveaux venus dans le secteur des services financiers; l'évolution des technologies; la tenue des marchés financiers mondiaux; les politiques économiques et monétaires; les fluctuations des taux de change; la conjoncture économique mondiale et celle du Canada, des États-Unis et d'autres pays où nous menons nos activités; les changements de prix et de taux du marché qui pourraient réduire la valeur des produits financiers; notre capacité à élaborer et à lancer de nouveaux produits et services, à élargir nos canaux de distribution existants et à en créer de nouveaux, et à accroître les revenus que nous en tirons; les changements des habitudes des clients en matière de consommation et d'économie; notre capacité à attirer et à fidéliser des employés et dirigeants clés; et notre capacité à anticiper et à gérer les risques associés à ces facteurs. Cette énumération ne couvre pas tous les facteurs susceptibles d'influer sur nos énoncés prospectifs. Aussi, ces facteurs et d'autres doivent-ils éclairer la lecture des énoncés prospectifs sans toutefois que les lecteurs ne s'y fient indûment. Nous ne nous engageons à mettre à jour aucun énoncé prospectif contenu dans cette présentation ou dans d'autres communications, sauf si la loi l'exige.